

BENOIT HAMON

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Invitation Presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 juin 2013 N° 649

Benoît HAMON participera au Forum Jeun'ESS, premier forum de recrutement de l'Economie sociale et solidaire en direction des jeunes de moins de 30 ans.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire (ESS) et de la Consommation, ouvrira jeudi 13 juin le Forum Jeun'ESS consacré à l'emploi des jeunes et organisé en partenariat avec les grands employeurs de l'ESS.

Premier forum de recrutement spécialisé dans les carrières dans l'ESS, le Forum Emploi Jeun'ESS mettra en relation plus de 2000 jeunes, pré-inscrits, en recherche d'emploi avec une trentaine d'employeurs de l'Economie sociale et solidaire, pour leur proposer des centaines d'offres d'emplois ainsi que des propositions de formations.

A cette occasion, le ministre mettra en lumière plusieurs axes de sa politique emploi en direction des jeunes dans l'ESS à travers 4 temps forts :

 En matière d'éducation, Benoît HAMON signera avec Vincent PEILLON, ministre de l'Education nationale, et l'association Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République (ESPER), le premier accord-cadre de coopération visant à promouvoir l'ESS dans l'enseignement secondaire.

Ce premier accord-cadre permettra d'irriguer le système éducatif des valeurs de l'ESS et se concrétisera par la mise en œuvre d'actions à destination des enseignants et des élèves, telles que la création de la « semaine de l'ESS à l'école », le déploiement de dispositifs d'information sur les métiers de l'ESS ou la mise à disposition d'outils pédagogiques visant à intégrer l'ESS dans les enseignements.

 Concernant le recrutement de jeunes dans l'ESS, Benoît HAMON signera avec la Confédération générale des SCOP une convention pour le recrutement de 300 jeunes en emplois d'avenir et en contrats de génération.





- En matière de création d'activités, Benoît HAMON signera une convention avec l'association Cap Berriat pour développer des coopératives d'activités et d'emploi dans six régions (Bretagne, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Auvergne, Lorraine). Pour information, les coopératives d'activités et d'emploi offrent un environnement favorable au lancement d'une activité professionnelle indépendante tout en permettant la mutualisation des fonctions supports. Ce projet présenté lors du Forum par Cap Berriat, proposera à des jeunes, souhaitant créer leur activité, d'être recrutés en emplois d'avenir et d'être accompagnés dans leur désir d'entreprendre.
- Enfin, le ministre échangera avec les jeunes et les employeurs ayant bénéficié des sessions de pré-recrutement organisées par Mozaïk RH, association spécialisée dans la promotion de l'égalité des chances.

Programme: (journée ouverte à la presse)

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) 101 quai Branly – 75015 Paris

11h30	Ouverture du forum par Benoît HAMON
11h55	Signature du premier accord-cadre de coopération entre le ministère de l'ESS, le ministère de l'Education nationale et l'ESPER (Economie sociale partenaire de l'école de la République) pour la promotion de l'ESS à l'école
12h00	Point presse
12h30	Signature d'une convention pour le recrutement de 300 jeunes en emplois d'avenir et contrats de génération avec la Confédération générale des SCOP
12h40	Signature d'une convention pour la mise en œuvre du projet de coopérative d'activités et d'emploi
12h50	Echanges avec des employeurs et des jeunes en session de recrutement organisée par le cabinet Mozaïk RH
12h55	Parrainage de contrats de travail en emplois d'avenir et contrats de génération

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

